

Somminfo

Lettre d'information de la Municipalité de Sommaing sur Écaillon

<http://mairie.sommaing.free.fr>

mairie.sommaing@free.fr

*De nouvelles élections se profilent à l'horizon. Encore des élections, nous direz-vous !
Pour quoi faire ?*

Lors de ces élections des 6 et 13 décembre, vous élirez vos représentants à l'assemblée régionale, les premiers à l'assemblée de la nouvelle grande région, appelée pour le moment « Nord-Pas-de-Calais-Picardie ». De nombreuses listes vont solliciter vos voix pour diriger cette région aux multiples compétences : le développement économique, la formation professionnelle, la gestion des lycées et des transports, ainsi que la culture, les sports, le tourisme, l'éducation populaire ... Vous constatez donc que ces élections sont très importantes et nous vous attendons nombreux au bureau de vote ces deux dimanches-là. Ne laissez pas les autres choisir pour vous !

VOTEZ POUR QUI VOUS VOULEZ MAIS VOTEZ !

■ MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Record battu à Sommaing sur Écaillon !

En effet, cette année, seize concurrents se sont inscrits au concours des maisons et jardins fleuris, soit environ dix pour cent des habitations sommaingaises.

Le samedi 24 octobre après-midi, Marlène Dupart, présidente du jury et conseillère municipale chargée du fleurissement du village, a reçu une partie des participants à ce concours. Elle était accompagnée de Marc Carpentier, Maire, Régis Sterlay, adjoint à la communication et Geneviève Pawlowski, membre de l'association Vendégies Nature.

Après avoir remercié tous les candidats pour leur investissement dans la valorisation de la commune, Marlène a dévoilé les résultats :

Catégorie des façades fleuries : M. et Mme Berton, M. et Mme Covain, M. et Mme Sterlay.

Catégorie des jardins fleuris : M. et Mme Stoops, Mme Bultez, M. et Mme Gilet.

Tous les candidats ont reçu un cadeau : rosiers et gants de jardinage, paniers garnis, sécateurs et serfouettes.

Petit changement pour l'an prochain : les candidats ayant remporté les premiers lots cette année seront hors concours et feront partie du jury.

Un grand merci aux établissements Gamm Vert de Le Quesnoy et O'Tera d'Aulnoy les Valenciennes qui ont offert tous les lots.



Des jardiniers passionnés et les lots qu'ils ont mérités !

■ CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE

L'orchestre « Happy Swing Orchestra », plus connu sous le nom « Musique en Écaillon » se produira le 28 novembre 2015 à partir de 18 h en l'église de Sommaing pour fêter la patronne des musiciens : Sainte Cécile.

L'entrée est gratuite. Une urne sera déposée à l'intérieur de l'église pour recevoir vos dons qui seront intégralement reversés à l'association du Téléthon.

Encore une belle soirée en perspective dans notre belle église !

Venez nombreux ! Si vous n'avez pas encore (re) découvert notre église rénovée, c'est vraiment l'occasion de le faire.

■ VŒUX DU MAIRE

Les traditionnels vœux du Maire à la population auront lieu dans la salle polyvalente le dimanche 10 janvier 2016 à 11 h.

Vous êtes toutes et tous invités.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette cérémonie.

■ SÉCURITÉ

Depuis quelques jours, la Gendarmerie Nationale attire l'attention de la Mairie sur deux types de phénomènes : des véhicules et des individus suspects circulant ça et là dans les villages et des démarcheurs proposant des nettoyages de façade ou toiture à des prix défiant toute concurrence pour peu que les factures soient réglées en liquide.

La Gendarmerie de Solesmes rappelle qu'il est important de signaler ce type de comportements par un appel au «17».

En effet, outre le repérage pour d'éventuels cambriolages, ces personnes ne sont pas des professionnels du bâtiment mais plutôt de l'escroquerie. Les produits utilisés sont très corrosifs et abîment les matériaux, rendant les tuiles poreuses par exemple.

De plus, il a été relevé aussi les modes opératoires suivants :

1) Une personne se présente sous une fausse qualité (agent de Noréade, d'EDF...) pour vérifier l'installation du domicile et accessoirement effectuer un repérage des lieux ou un vol.
2) Une personne se présente, propose de réparer une tuile (ou autre) avec beaucoup d'aplomb, force la réalisation de cette réparation et exige une somme prohibitive en paiement, parfois avec violence.

Ensemble, soyons attentifs et vigilants pour la tranquillité de nos voisins et notre village.

■ **APE** (Association des Parents d'Elèves de l'école de Vendegies/Sommaing)

Lors de sa réunion du 29 septembre 2015 un nouveau bureau a été élu : Mme PANIEZ Véronique, Présidente (Sommaing), Mme BRUTEL Marie-Renée Vice-Présidente (Vendegies), Mme DUCORNET Delphine, trésorière (Vendegies), Mme CRUNELLE Jocelyne, secrétaire (Sommaing).

Suite à cette élection, un compte facebook a été ouvert : APE école de Vendegies, ainsi qu'une adresse mail : apevendegies@gmail.com.

Prochaines manifestations :

Le samedi 5 décembre 2015, des membres de l'APE sillonneront les rues de Sommaing pour vendre les chocolats de Saint Nicolas (Léonidas), vente qui servira à financer les différentes activités et sorties des enfants. Réservez-leur un bon accueil !

Le marché de Noël de l'école qui aura lieu le vendredi 11 décembre à 18 h dans la salle du Lonny à Vendegies : chants des enfants, venue du Père Noël, vente de compositions florales, objets fabriqués par les enfants, buvette et restauration sur place. **VENEZ NOMBREUX !**

■ CONGÉS DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Madame Guidez sera en congé du 21 au 27 décembre 2015. Pendant cette période, le secrétariat sera fermé. Une permanence, uniquement pour les urgences, sera tenue par M. le Maire ou un de ses adjoints le 21 décembre de 17 h à 18 h et le 23 décembre 2015 de 11 h à 12 h.

Une autre permanence sera également tenue le 31 décembre de 11 h à 12 h pour les personnes retardataires qui souhaiteraient s'inscrire sur les listes électorales.

■ COLIS DE NOËL

Le vendredi 30 octobre, les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se sont réunis pour choisir le colis qu'ils destinent aux aînés du village (personnes de 65 ans et plus). Ils rendront donc visite à tous les bénéficiaires le samedi 19 décembre dans l'après-midi. Nous les remercions pour leur disponibilité.

Si certaines personnes ne peuvent pas être chez elles ce jour-là, elles peuvent venir chercher leur colis ce même jour à la mairie de 13 h 45 à 14 h.

■ TRAVAUX

Maintenant que les travaux de l'église sont terminés, les employés communaux ont repris leur travail habituel. Nettoyage des parterres et des caniveaux, tailles, dernières tontes sont maintenant leur lot quotidien.

Ils ont également réparé l'aubette de la rue de Denain. En effet, nous supposons que des indélicats ont dérobé une des plaques transparentes qui protègent les enfants des intempéries car nous n'avons pas retrouvé la moindre trace de celle-ci. C'est lamentable !



Les employés remplacent la vitre qui a été dérobée.

■ 11 NOVEMBRE

Le mercredi 11 novembre 2015, à 12 h, aura lieu, devant le monument aux morts, la cérémonie de commémoration de la signature de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Une messe précédera cette cérémonie à 9 h 30 dans l'église d'Haspres.

A l'approche du centenaire de cette date qui mettait fin à quatre années d'horreurs, il nous est apparu indispensable d'honorer les habitants de Sommaing morts pour la France et dont les noms sont inscrits dans la pierre.

Plus qu'un hommage, c'est un devoir de mémoire pour que nos générations futures n'aient plus à connaître pareils désastres.

C'est pourquoi, cette année, nous organisons un lâcher de ballons, chaque ballon symbolisant la liberté dont auraient dû bénéficier ces personnes : mourir autrement que lors d'une guerre.

Nous invitons les enfants de Sommaing à venir nombreux lors de cette cérémonie afin de lâcher un ballon du souvenir.

■ CHAISES

Nous vous avons proposé de venir récupérer les chaises de l'église qui appartenaient à votre famille. Il faut bien avouer que peu d'entre vous ont fait ce geste. Par contre, d'autres personnes se sont montrées intéressées. C'est pourquoi nous organisons une vente de ces chaises le samedi 14 novembre de 10 h à 11 h dans la cour de la mairie. La mise à prix est de 5 € la chaise, prix dégressif pour ceux qui en prendraient plusieurs.



■ CHIENS ERRANTS

Encore une fois, la municipalité a reçu des plaintes de plusieurs personnes concernant des chiens errants. Il semble bien que nos nombreux avis publiés dans *Sommaing* laissent de marbre les propriétaires de ces animaux.

M. le Maire, excédé par de tels agissements, étudie la possibilité de prendre un arrêté permettant la capture et la mise en fourrière de ces chiens errants, coût à la charge des propriétaires.

■ LA RÉPLIQUE

Cette année, l'association théâtrale La Réplique proposera 4 soirées cabaret les 15, 16, 22 et 23 janvier 2016. Il s'agira d'extraits de pièces, de l'antiquité à nos jours. Un repas accompagnera ces soirées. Vous aurez plus d'informations dans le bulletin municipal mais notez dès à présent ces dates dans vos agendas.

ENQUÊTE PUBLIQUE : La construction d'un parc éolien de cinq machines est envisagée « chemin de Saint Druon » à Ruesnes. Vous pouvez consulter le dossier et consigner vos observations sur le registre prévu à cet effet en mairie de Ruesnes jusqu'au 20 novembre 2015 inclus.



HO
HO
HO



**JE VOUS ATTENDS DANS LA SALLE
POLYVALENTE DE SOMMAING LE
DIMANCHE 20 DÉCEMBRE 2015
À 16 H 00.
MES LUTINS SE FERONT UNE JOIE DE
VOUS OFFRIR UN GOÛTER ET DE VOUS
PRÉSENTER UN SPECTACLE
DÉSOPILANT.
VENEZ AVEC VOS PARENTS !**

■ DÉLIBÉRATIONS

Conseil du 18 septembre 2015 :

Indemnités de conseil allouées au comptable du trésor : Poulain Jérôme.

Le conseil décide à l'unanimité des membres présents

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil.
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an.
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Monsieur Jérôme POULAIN (30,49 €).

SIDEN SIAN : Adhésions diverses et propositions d'adhésions.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents:

L'adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes des Vallons d'Anizy (Aisne) avec transfert de la compétence « Assainissement Collectif » sur tout le périmètre communautaire.

L'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de QUIERY-LA-MOTTE (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable ».

L'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'HENDECOURT-LES-CAGNICOURT (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable ».

La proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'AUXI-LE-CHATEAU (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable », « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines ».

La proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN, à compter du 1^{er} janvier 2016, de la Métropole Européenne de Lille avec transfert des compétences « Eau Potable ».

Distributeur de pains.

Le distributeur de pains est alimenté par M. Carlier, boulanger à Roeux. Le conseil décide de lui demander une contribution financière de 15 (quinze) euros par mois pour la consommation électrique, révisable selon la consommation réelle qui sera constatée.

Conseil du 30 octobre 2015 :

Adhésion des communes de Solesmes et Saint Martin à Murs Citoyens.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de ces deux communes au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) les Murs Mitoyens.

ROPDP chantiers GRDF et ERDF.

Pour pouvoir recevoir, de la part d'ERDF et de GRDF, les sommes dues au titre de la Redevance d'Occupation Provisoire des Domaines publics, le conseil municipal doit délibérer (à noter : la RODP (Redevance d'Occupation des Domaines Publics) a été prise il y a plusieurs années).

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création de la ROPDP.

■ AGENDA

11 novembre à 12 h : Cérémonie de l'armistice au monument aux morts.

21 novembre de 9 h 30 à 12 h : Brico-café proposé par la CCPS à Saulzoir.

28 novembre à 18 h en l'église de Sommaing : Concert de la Sainte Cécile (Musique en Ecaillon).

5 décembre : Vente de chocolats par l'APE de Vendegies/Sommaing.

6 et 13 décembre de 8 h à 18 h : Elections régionales.

11 décembre à 18 h : Marché de Noël de l'école de Vendegies (APE).

20 décembre à 16 h dans la salle polyvalente : Goûter de Noël (municipalité).

10 janvier à 11 h dans la salle polyvalente : Vœux de M. le Maire à la population.